

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 septembre 2018

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1088)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2367

présenté par
Mme Dubost, rapporteure thématique

ARTICLE 72

À l'alinéa 135, substituer au mot :

« nonobstant »

les mots :

« par dérogation à ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une erreur matérielle.